

**COMMUNE DE RONTALON**  
**Compte Rendu du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 28 JUIN 2004**

Secrétaire : GRATALOUP Georges.

Absents excusés :

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire,

**A ADOPTE** après lecture le compte rendu de sa séance du 31 Mai 2004.

**A ENTENDU** un rapport de Monsieur le Maire sur la nécessité d'études complémentaires sur le Schéma Général d'Assainissement réalisé en 1999, notamment en ce qui concerne les secteurs où l'assainissement collectif ne peut être envisagé, en vue de le soumettre à une enquête publique permettant de le rendre applicable et opposable aux tiers.

Ces études seront confiées à un Bureau d'Etude qualifié, sous le contrôle de la DDAF. Elles nécessiteront des sondages sur le terrain pour déterminer le type d'assainissement individuel à préconiser.

Il est rappelé qu'à compter de 2005, le Maire à la responsabilité de contrôle des installations individuelles d'assainissement.

**A DECIDE** de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau l'attribution d'une subvention pour aider au financement des études à entreprendre et **a EXAMINE** le dossier élaboré par la DDAF à cet effet. Cette subvention, si elle est attribuée ne couvrira que partiellement la dépense.

Il convient, à terme, de définir une politique globale des eaux usées sur la Commune, de délimiter les zones (assainissement collectif, individuel ou autre), en application des prescriptions de la loi sur l'eau du 3 Janvier 1992 et des textes complémentaires.

**A ENTENDU** une communication de Monsieur le Maire sur les dernières mises au point techniques des installations de la station d'épuration dont les résultats sont très satisfaisants afin d'optimiser son fonctionnement. Depuis sa mise en fonctionnement, 10 classes extérieures à la Commune ont visité la station d'épuration, accueillies par la SOGEDO.

**A RECU** une information de Monsieur le Maire sur la mise en œuvre de la procédure réglementaire préalable à l'attribution des travaux de remise en conformité du réseau d'assainissement aux endroits où se produisent des infiltrations d'eaux parasites.

**A POURSUIVI** sa réflexion sur des questions d'urbanisme dans la perspective d'une modification partielle du règlement du POS, étant précisé que le zonage ne sera pas modifié.

Le Conseil s'est interrogé sur le besoin de logements collectifs.

**A RECU** communication d'un rapport de la DDAS concernant l'eau distribuée par le Syndicat des Eaux de MILLERY MORNANT et notamment sur sa qualité qui demeure excellente.

**A PROCEDE** à un échange de vues sur les travaux en cours de remplacement des anciens branchements d'eau en plomb dans le bourg pour des raisons sanitaires. Les travaux sont à la charge

du Syndicat des Eaux qui a pris la décision de procéder également au remplacement d'une conduite principale en mauvais état sur la Place de l'Eglise.

Ces derniers travaux auront lieu en Août après la fête d'été.

**A ETUDIE** différentes propositions pour la réalisation d'un emprunt de 23 000 euros pour financer le remplacement du tracteur agricole du Service de Voirie. Cet emprunt sera contracté auprès de la Caisse d'Epargne de LYON.

**A ENTENDU divers comptes rendus et informations :**

- **de Monsieur GONON** sur le démarrage des travaux d'aménagement des locaux de la nouvelle Bibliothèque et de la salle d'activités qui ont débuté le 14 Juin. Les travaux de gros œuvre sont rendus plus difficiles par les contraintes d'accès au chantier.

D'autre part, Monsieur GONON a rendu compte de la réunion de concertation avec les Associations utilisatrices de la Salle des Fêtes, en vue de l'élaboration d'un projet de remise en état et de modernisation des locaux.

Une seconde réunion aura lieu le 9 Juillet après prise en compte des modifications possibles parmi celles demandées.

- **de Monsieur le Maire** sur une demande de la Société de Chasse concernant un besoin de locaux.

- **de Monsieur CHARRET** concernant les actions de la Commission « JEUNES » de la COPAMO (opération Sac Ados, Pass Jeunes, Parcours de santé autour du Lac de la Madone, Journée SIDA).

- **de Monsieur CARRA Didier** sur divers travaux de voirie, notamment : amélioration d'un chemin rural au Violet, busage de plus gros diamètre du ruisseau au hameau du Roman sous l'accès à une propriété privée pour éviter le débordement du ruisseau qui avait causé des dégâts en période de fortes pluies, complément d'enrochement au Faure sur le chemin de Grasse Vache, curage de fossés et busage d'eaux pluviales sur divers chemins, travaux de point à temps à réaliser pendant l'été, équipement du nouveau tracteur.

- **de Monsieur TARGE** sur le fleurissement du village.

- **de Madame GUILLON sur :**

- la réunion du Comité des Ordures Ménagères de la COPAMO en vue du renouvellement du contrat relatif à la collecte.

Madame GUILLON a fait part en outre de différentes informations concernant le Restaurant Scolaire.

- **de Madame SBRAVA sur :**

- la dernière réunion de la Commission Scolaire,
- les questions abordées lors du Conseil d'Ecole du 8 Juin courant,
- la fête de l'Ecole du 26 Juin.

Aux dernières nouvelles (non parvenues officiellement en Mairie) il n'y aurait plus de fermeture de classe à la rentrée de Septembre 2004.

- **de Mademoiselle CHAMBE sur :**

- sur les informations communales à insérer dans la Gazette de Juillet,
- sur le bulletin intercommunal l'AQUEDUC,
- sur la visite à RONTALON de deux classes de l'Ecole Publique de MORNANT

- **de Monsieur KEO KOSAL** sur les activités du Club de Jeunes (opération de lavage de voiture, sortie au Futuroscope début Juillet, camp d'été pour les adolescents)

Monsieur KEO KOSAL a donné d'autre part une information sur la mise à jour du site Internet de la COPAMO.

- **de Monsieur GRATALOUP sur :**

- la réunion du Comité Syndical du SYDER qui s'est tenue le 22 Juin à AMPUIS,
- sur les travaux demandés par la Commune au SYDER et dont l'urgence a été rappelée, notamment remise en état de l'éclairage public au lotissement communal des Grandes Bruyères,
- sur la nécessité d'envisager l'augmentation du temps de travail de la femme de ménage à l'Ecole.

- **de Monsieur FAYOLLE** sur des travaux à faire à l'Ecole.

- **de Monsieur le Maire sur :**

- un problème de stationnement Place de l'Eglise,
- sur le Concours de Boules intercommunal de la COPAMO qui aura lieu le 11 Septembre prochain.